

LE 10 AVRIL 2020

## COVID-19 : SERVICES ET AIDE

### Accès à nos services et professionnels

Chers clients et partenaires,

Je prends quelques instants pour vous rappeler que nous sommes toujours en fonction et accessibles malgré la crise sanitaire actuelle.

Bien entendu, nous respectons les règles de distanciation sociale en vigueur et la grande majorité de notre équipe continue d'offrir des services de comptabilité, de fiscalité, de conseils et d'insolvabilité grâce à nos infrastructures technologiques et le télétravail.

Même s'il y a eu des reports de la part des autorités fiscales de certaines dates limites pour les déclarations fiscales, nous nous devons de prévoir le redémarrage des activités économiques et nous sommes opérationnels pour vous accompagner dans nos services de préparation d'états financiers et de déclarations de revenus (dans les mandats où nous respectons les critères de distanciation). Nous vous invitons donc à communiquer avec votre responsable de dossier afin que l'on puisse planifier les travaux dès que possible. Soyez assurés que nos mesures permettent d'échanger les documents sans contact et de façon sécurisée.

### Programmes d'aide gouvernementale

Actuellement, les deux paliers gouvernementaux sont à établir des mesures visant à aider les contribuables et les entreprises. Notre équipe de fiscalistes analyse quotidiennement les avancées et les annonces quant aux programmes proposés.

À cette date, il n'y a encore aucun document législatif de disponible au niveau de la Subvention salariale d'urgence du Canada (subvention de 75 % des salaires). Quant à la Prestation canadienne d'urgence, une nouvelle version du texte législatif est attendue dans les prochains jours en raison de modifications ayant été annoncées récemment. Ainsi, il est périlleux, à ce moment, de se prononcer sur les traitements et règles qui seront en vigueur alors que celles-ci ne sont pas encore rédigées ou adoptées et qu'elles continuent d'évoluer au fil des journées.

Toutefois, notre équipe de fiscalistes est à l'affut et dès que des textes précisant l'application de ces programmes seront disponibles, nous vous communiquerons rapidement ces modalités d'application.

Entretemps, soyez à l'aise de contacter un de nos associés ou professionnels si vous avez des questions et désirez échanger au sujet des mesures annoncées sur la base des informations disponibles, nous sommes en mesure et serons heureux de vous accompagner.

Nous profitons, chers clients et partenaires, de ce moment pour vous présenter tous nos vœux de santé et vous rappeler que vous pouvez compter sur nous pour vous assister et vous accompagner à traverser cette crise sans précédent.

Bon courage et conservons notre détermination.

**Stéphane Dumas, CPA auditeur, CA, EEE, CFF**  
Président et chef de la direction

**LEMIEUX NOLET : Votre premier conseiller d'affaires**